

N.118

Janvier 2015



vu à Saint Jean



toute l'info



sport



culture - loisirs

le magazine
d'information de
Saint Jean de la Ruelle

les nouvelles

www.ville-saintjeandelaruelle.fr



**Centre commercial des Trois Fontaines :
les travaux d'extension ont commencé**

3 vu à Saint Jean

Le mois dernier en images

8 l'info

Garage social de la régie RESPIRE

Des travaux dans la ville

En direct du conseil municipal

13 sport

Cyclocross : 3 heures de VTT

Roller : le challenge indoor course du Roccs

Tournoi de badminton

19 loisirs et culture

Directeur de la publication :

Christophe Chaillou

Direction de la Communication,

Rédacteur en chef : **Bertrand Caillard**

Tél. : 02 38 79 33 71

Fax : 02 38 79 33 47

Secrétariat d'édition :

Dominique Brunet

Photos : **Françoise Fatin - Bertrand Caillard**

Conception : **atelier Laure Scipion - Jean-Philippe Germanaud - Orléans**

Réalisation : **Pascal Corbin - Françoise Fatin**

Flashage et impression :

Prévost Offset Tél. : 02 38 54 44 89

Dépôt légal à parution :

ISSN 1257/2500

Hôtel de Ville :

71 rue Charles Beauhaire

45142 Saint Jean de la Ruelle Cedex

Courriel : communication@ville-saint-jeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Ce journal est imprimé sur papier issu de fibres recyclées (60%) et de forêts gérées durablement (40%).

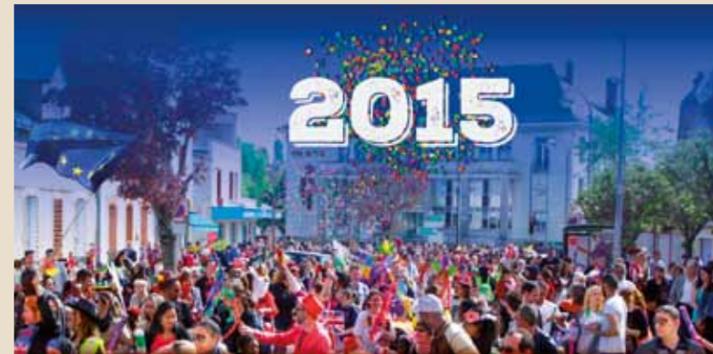


SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE COMMÉMORE LE CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918

Très attachée à la valorisation de la mémoire, la ville de Saint Jean de la Ruelle s'est associée pleinement à la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Et différentes manifestations se succéderont, chaque année, jusqu'en 2018. Cette année, après l'hommage rendu en juillet à Jean Jaurès (Les Nouvelles 117) la municipalité a souhaité que le souvenir de l'armistice soit un moment particulier. Ainsi, le 11-Novembre a été marqué par deux événements forts : tout d'abord la présentation d'une exposition spécialement dédiée au centenaire et organisée en partenariat avec l'association locale Saint Jean Généalogie. Constituée de seize panneaux s'appuyant sur les noms des soldats inscrits sur le Monument aux Morts, l'exposition a présenté l'histoire, des photos, mais également des évocations sur la vie à Saint Jean de la Ruelle et l'impact de la guerre sur l'agriculture locale. Lors de l'inauguration à la salle des fêtes, des jeunes du Conseil sté-

ruellan des enfants et des adhérents de l'Espace seniors du Clos de la jeunette ont lu des textes... Ces panneaux ont ensuite été exposés durant trois semaines à la médiathèque Anna Marly. Plus de 2.000 visiteurs ont ainsi pu découvrir cette exposition.

La célébration du 11 Novembre a été l'autre moment fort de ces commémorations avec, cette année, une cérémonie œcuménique à l'église Saint Jean Baptiste officiée par le père Basseville et le pasteur Hahling. Lors de la cérémonie commémorative au Monument aux Morts du Square Jules-Ferry, en présence du monde combattant et de la population, les jeunes du Conseil Stéruellan des enfants (CSE) ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants et des élèves du collège Max Jacob, accompagnés par leur principal, Cyrille Roger, ont lu des textes. L'Harmonie municipale de Saint Jean de la Ruelle a accompagné l'ensemble de cette cérémonie.



La municipalité de
Saint Jean de la Ruelle

vous présente
ses meilleurs vœux
pour l'année 2015



UNE AIDE ACTIVE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Soucieuse d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes de la commune et d'offrir aux demandeurs d'emploi, en général, une offre de services diversifiée de proximité et d'être relais de Pôle Emploi, la ville a renouvelé, le 28 novembre, les conventions qui la lient d'une part avec la Mission locale de l'Orléanais et d'autre part à Pôle Emploi.

Ainsi Christophe Chaillou Conseiller Général du Loiret et Maire a renouvelé ces partenariats en présence de Jacques Martinet, Président de la Mission Locale de l'Orléanais et de Philippe Benoit, Directeur de l'agence Pôle Emploi Orléans Ouest.



PLUS DE 500 VISITEURS AU FORUM EMPLOI ET DIVERSITÉ

Plus de 500 visiteurs, une quarantaine d'entreprises et une dizaine d'organismes présents pour les accueillir... Le 10 décembre, le premier « Forum emploi et diversité » organisé par la ville avec le concours de la Caisse des dépôts et de Consignation, à la salle des fêtes, a été une franche réussite. À l'initiative de l'Espace Emploiformations de la ville, trois espaces (recrutement-formation, création d'entreprise et égalité des droits) ont été mis en place et plusieurs partenaires de la ville comme Pôle Emploi, la Mission locale de l'Orléanais, la Jeune chambre économique, le groupe Partenaire ou encore la Régie de quartier Respire ont renseigné les demandeurs d'emploi. Des tables rondes « agir pour l'égalité des droits, prévenir et lutter contre les discriminations » et « 10 ans de politique diversité, bilan et perspectives » ont également été organisées, et retransmises en direct par Radio campus. Le forum s'est conclu par une cérémonie marquant le 5^e anniversaire de la signature de la Charte de la Diversité (entre la Ville et des entreprises locales) en présence notamment de Sylvie Savignac, Secrétaire Générale de la Charte de la Diversité. La Ville s'est vue offrir une fresque réalisée par des jeunes femmes accompagnées dans leur démarche d'insertion professionnelle par les Ateliers de la Paésine. A travers ce forum, la Ville a démontré son engagement et son investissement afin de mettre en œuvre concrètement l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations.

UN NOUVEL ESPACE PUBLIC RUE CROIX BAUDU

Un nouvel espace vert public vient d'être créé, rue Croix Baudu (à l'angle de l'allée de Gommern) à l'entrée des services techniques municipaux. Afin que les habitants puissent disposer de nouveaux espaces pour profiter de la nature en ville, une surface d'environ 1 700 m² a été aménagée par les services bâtiments, voiries et espaces verts de la commune pour un coût de 4.500 euros TTC. Le 28 novembre, à l'occasion de la Journée de l'arbre, une manifestation symbolique et pédagogique a été organisée en lien avec la Maison pour tous Nord et des écolières du quartier fréquentant les ateliers périscolaires A'tempo. Ainsi, en présence du Maire, de Kadejat Dahou-Fredi adjointe à l'environnement, de Marie-Thérèse Dugué adjointe aux relations inter-générationnelles, et de nombreux élus, les enfants ont planté trois arbres (albizzia, murier et tulipier) et interprété « Le pouvoir des fleurs » de Laurent Voulzy.



AMNESTY INTERNATIONAL DIT « STOP À LA TORTURE »

Le 10 décembre, dans le cadre de la journée internationale des Droits de l'Homme, le Groupe Amnesty International de l'Orléanais représenté par Etienne Délécricin et Maëva Baugard (secrétaires) a mis en place, à la médiathèque Anna Marly, un étendard « Stop Torture », signé de nombreuses personnalités, afin de sensibiliser le public et sortir de l'oubli des hommes et femmes dont les droits sont bafoués. L'étendard a été installé le long du patio Peter Benenson (fondateur d'Amnesty International) inauguré en janvier 2012. Pour remercier la municipalité, Amnesty International a remis un exemplaire de la « Déclaration universelle des droits de l'homme », qui avait été signée un ... 10 décembre (1948 à Paris). Elle affichée et sera mise en valeur à la médiathèque.

ARTISTES STÉORUELLANS : UN AIR DE CAMPAGNE

Le Salon annuel des Artistes Stéoruellans s'est tenu du 1^{er} au 13 décembre, à la Maison de la musique et de la danse. Peintures, photographies, statuettes et dessins y étaient exposés et le thème du concours 2014 était « La campagne ». Le prix « Ivor Schmidlin » du jury a été décerné à Michel Fleury (peintre) et au photographe Jean-Luc Bouland. Le prix du public a été décerné à Jean-Pierre Nique (peinture-arts plastiques) ; celui de l'Union des commerçants et artisans (UCAS) à Adrienne Boulay-Castor (peintre) et le prix du Conseil stéoruellan des enfants à Alexandra Pot (9 ans) pour son dessin réalisé sur le temps des ateliers A'tempo. Vernissage et remise des prix se sont déroulés en présence, notamment de Gérard Lamoureux, président de l'association des Artistes stéoruellans, du Maire et de Ludovic Deschamps, adjoint en charge de la culture.



UNE SAISON CULTURELLE ATTRACTIVE

Toujours dédiée à la nouvelle scène musicale francophone, la saison culturelle a déjà conquis les nombreux spectateurs venus écouter et applaudir les premiers concerts de Maissiat, Pierre Lapointe, Demi Mondaine, Peter Peter, Sarah Mc Coy, Mokhaiesh, Mélissa Laveaux ou encore l'humoriste Camille Chamoux, ainsi que la danse contemporaine à la salle de spectacles. Une programmation qui attire toujours plus de public.



L'AMICALE DES ANCIENS OFFRE DES PANIER DE NOËL À SES 310 ADHÉRENTS

Début décembre, l'Amicale des anciens a organisé sa traditionnelle distribution de présents de Noël. Claudette Boucher, la présidente, et ses bénévoles ont ainsi remis 310 paniers aux adhérents venus à la salle des fêtes.



KEVIN LUCAS, UN JEUNE PÂTISSIER MÉRITANT

Prix d'excellence du concours organisé en octobre par la confrérie du Pithiviers, Kevin Lucas, un jeune pâtissier Stéoruellan de 18 ans, était à l'honneur, le 6 décembre à l'Espace Anna-Marly. Lauréat du meilleur pithiviers fondant parmi 77 candidats, il a été chaleureusement félicité par le Maire, qui a souligné son travail et son talent dans ce beau métier, et ce en présence de ses parents.



UNE SAINTE CÉCILE EN CHANSONS À L'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE

La chorale Arioso de Saint Jean de la Ruelle et la Cantate de La Chapelle Saint Mesmin ont fêté Sainte Cécile, le 23 novembre, à l'église Saint Jean Baptiste. Un concert à l'unisson pour les deux chorales qui ont interprété une dizaine d'œuvres avant de s'unir pour le final. Un avant-goût des concerts de Noël qui a séduit les mélomanes.

REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET AU COLLÈGE MAX JACOB

Le 11 décembre, à l'initiative de son nouveau principal Cyrille Roger, le collège Max Jacob a organisé, pour la première fois, une remise des diplômes du Brevet des Collèges 2014 aux élèves de 3^e de l'an dernier. Ainsi près de 80 élèves se sont déplacés pour cette cérémonie officielle en présence notamment d'Eric Doligé, Président du Conseil Général du Loiret et de Christophe Chaillou, Conseiller Général Maire de Saint Jean de la Ruelle.

LE CONCOURS DE COMPOSITION DE L'OSL DÉDIÉ À LA FLÛTE TRAVERSIÈRE

Et de deux pour Romain Dumas ! Le 7 décembre, ce jeune compositeur de 29 ans a remporté, pour la 2^e année consécutive le Concours de l'Orchestre Symphonique du Loiret (OSL) présidé par Claude-Henry Joubert. Lauréat du 1^{er} prix, parmi cinq candidats, d'une œuvre concertante pour flûte traversière, il a reçu 800 euros offerts conjointement par la Ville de Saint Jean de la Ruelle, l'OSL et l'Union commerciale (UCAS). En outre, son œuvre sera éditée par les Éditions Pierre Lafitan. Dimitri Gladkov et Camille Bonnardot se sont classés 2^e et 3^e de ce 9^e concours.



SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ

Du 17 au 21 novembre, la ville de Saint Jean de la Ruelle, le Comité de Jumelage et leurs partenaires ont organisé plusieurs manifestations autour de la Semaine de la Solidarité Internationale, afin de valoriser et sensibiliser les citoyens à la convivialité, la fraternité et le vivre ensemble. De nombreuses activités ont été organisées dans les Maisons pour tous de la commune (jeux autour de la solidarité, initiation à la percussion avec l'Association Musique et Sourire, ateliers artistiques et créatifs, chants, contes africains, projections de films, expositions et interventions du Secours Populaire et de l'Unicef dans le cadre de la journée des Droits de l'Enfant). Cette semaine s'est conclue par un grand moment de rassemblement festif, en présence, notamment du Maire, de Françoise Bureau, Conseillère Municipale déléguée en charge de l'égalité des droits et des structures participatives, et de nombreux élus.

GINETTE KOLINKA, MIRACULÉE DES CAMPS DE LA MORT

Dans le cadre des « Mardis du CERCIL » animés par Hélène Mouchard-Zay et du partenariat entra la Ville et le Centre d'étude et de recherche sur les camps d'internement dans le Loiret et la déportation juive, la médiathèque a accueilli, le 2 décembre, Ginette Kolinka. Née à Paris, elle avait 19 ans lorsque le 13 avril 1944, sa famille et elle sont déportées au camp d'extermination d'Auschwitz II-Birkenau, où son père et son frère sont tués. Elle y subit les humiliations et les violences, côtoie la mort au quotidien. Elle témoigne fréquemment auprès des jeunes, et accompagne de nombreux voyages à Auschwitz.



« COUP DE POUCE » À LA LECTURE EN CP

Pour cette année scolaire, ce sont 20 élèves de CP des écoles Paul-Doumer et Paul-Bert (soit 4 groupes) qui bénéficient du programme « Club Coup de pouce Clé » afin de progresser dans l'apprentissage de la lecture. Un dispositif établi depuis plusieurs années entre la Ville, l'Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école (APFEE) et l'Éducation Nationale. L'objectif de ces « clubs » qui se tiennent après la classe, est de permettre une mise en confiance de l'élève en favorisant la découverte du plaisir de lire. L'enjeu est aussi de permettre aux parents d'accompagner l'apprentissage de leurs enfants dans un climat serein et ludique. Parents et enfants ont signé leur « engagement » le 28 novembre avec le Maire, le Premier adjoint Marceau Villaret, aux solidarités, jeunesse et cohésion sociale, Nathalie Hameau, adjointe à l'éducation en présence des enseignants, animateurs et parents.



L'ÉDUCATION NATIONALE INSTALLÉE À SAINT JEAN DE LA RUELLE

C'est désormais à Saint Jean de la Ruelle que la circonscription de l'Inspection de l'Éducation nationale a son siège, au 47, rue des Dix-Arpents. La circonscription regroupe 21 communes de l'ouest du département et notamment 32 écoles publiques en secteur urbain, périurbain et rural. L'inauguration des locaux a eu lieu le 6 octobre en présence notamment de Denis Toupry, directeur académique des services de l'Éducation nationale, Thierry Hérold, inspecteur de l'Éducation nationale.
Tél. : 02 38 83 49 89



HOMMAGE AU « PETIT CHASSEUR » LOUIS ROSSAT

Le 28 novembre, et comme chaque année, la Sidi Brahim du Loiret et la municipalité ont rendu hommage à Louis Rossat, soldat au « 5^e Chasseur à pied », qui est tombé au champ d'honneur contre les Prussiens le 11 octobre 1870. Des fleurs ont été déposées au pied de la stèle du « Petit chasseur » (rue du Onze-Octobre) et une minute de silence a été observée.



MARCHÉ AUTOMNAL ET BOURSE AUX LIVRES

C'est par un temps estival que se sont tenus le marché automnal et la bourse aux livres de la médiathèque, le 11 octobre, au parc de Dominicaines. Produits locaux frais, pains et gâteaux orientaux, produits équitables, mais aussi créations artistiques, etc., étaient proposés aux visiteurs tandis qu'un groupe musical animait les festivités au Kiosk.

60 ANS DE MARIAGE POUR MICHEL ET ROLANDE PAILLET

Michel et Rolande Paillet ont célébré trois fois leurs noces ! S'ils se sont mariés le 16 octobre 1954 à Lorris, ils ont fêté leurs noces d'or le 16 octobre 2004 à l'Espace Anna Marly. Et selon le proverbe « jamais deux sans trois... » le couple était une nouvelle fois à l'honneur, le 18 octobre, pour ses noces de diamant ! Une cérémonie célébrée par le maire, qui les a chaleureusement félicités.



UN MARIAGE EN « OR » POUR LÉON ET JOSETTE DELORME

Un demi-siècle de vie commune, voilà un événement qui se fête ! Mariés le 17 octobre 1964 à Soisy sous Montmorency (Val d'Oise 95), Léon et Josette Delorme ont célébré leurs noces d'or le samedi 18 octobre. Christophe Chaillou a « officialisé » leurs 50 ans de mariage à l'Espace Anna-Marly, en présence des amis et de la famille du couple.



L'extension du parc d'activités commerciales des Trois Fontaines a débuté



Les travaux d'extension du parc d'activités commerciales, réalisés par le groupe Immochan, ont débuté mi-novembre sur l'ancien stade des Trois Fontaines.

L'extension du parc d'activités commerciales des Trois Fontaines est lancée ! **La première phase** des travaux a débuté avec des moyens importants et spectaculaires et la ronde des engins de chantier s'effectue depuis mi-novembre sur l'ancien stade. Ces travaux se succéderont sur environ deux ans en plusieurs phases.

Cette extension est le fruit d'un projet mené en étroite collaboration, depuis dix ans, entre la ville et le groupe Immochan. Afin de favoriser cet important agrandissement, et accueillir de nouvelles enseignes, la ville a consenti à céder le stade à Immochan. Les clés du stade des Trois-

Fontaines ont été remises à la société qui est devenue propriétaire de cet équipement pour un montant de 3 millions d'euros à la Ville.

D'un point de vue général, ce projet d'envergure comprendra environ 9000 m² de surface de vente et 780 m² de réserves. Sept moyennes surfaces viendront s'implanter, notamment des magasins de jouets, chaussures, prêt à porter, équipement de la maison et animalerie dont les noms d'enseignes ne sont pas officiellement connus à ce jour.

Ces aménagements verront la réfection complète de la galerie marchande (en 2015-2016) et une nouvelle ouverture

Le groupe Immochan a lancé l'aménagement et l'agrandissement du centre commercial mi-novembre. Il constitue le plus gros chantier en cours à Saint Jean de la Ruelle. Ce projet d'envergure comprendra 9.000 m² de nouvelles surfaces de ventes, 7 nouvelles enseignes, des places de stationnement, le déplacement de la station service et de nouveaux accès d'entrée et de sortie. Une extension génératrice de 60 emplois.

d'Auchan vers la station de tramway Trois-Fontaines. L'ensemble apportera à terme une amélioration esthétique au site.

Cette extension est génératrice de 60 emplois, ce qui mérite d'être souligné en cette période économique difficile. La fin des travaux de la première phase est prévue pour l'été 2015 avec une ouverture des nouveaux commerces en fin d'année 2015. La pose de la première pierre devrait avoir lieu en février 2015. Quant à la station service, elle sera déplacée à l'ouest du centre commercial, à l'entrée d'Ingré (en 2016).

La zone commerciale qui accueillera les nouvelles enseignes comprendra 546 places de stationnement nouvelles dont des emplacements réservés aux personnes handicapées ou aux véhicules électriques. Ces bâtiments seront situés au nord et à l'est du terrain (côté rocade).

Deux chantiers simultanés

La seconde phase du chantier est planifiée a priori du 9 février au 26 avril 2015. Immochan s'efforcera de réduire au maximum les difficultés de circulation liées aux travaux. En effet, il est prévu de dévier le trafic est-ouest de l'avenue Pierre-Mendès-France. Au travers du Centre Commercial des Trois Fontaines, les automobilistes emprunteront le nouvel accès à l'arrière de Go Sport, puis la voie qui dessert actuellement le McDonald's et les équipements sportifs du secteur. Enfin, les clients pourront rejoindre l'avenue jusqu'aux feux tricolores actuels. Le sens de circulation sera unique et sur 2 voies afin d'évacuer au plus vite les flux.



La sortie du centre commercial, au niveau des actuels feux tricolores sera modifiée. Les véhicules se dirigeant vers l'est et Orléans emprunteront une trémie souterraine.

Le sens Ouest-Est (en provenance d'Ingré-La Chapelle ou l'autoroute ne sera pas modifié, les feux seront adaptés aux flux. Les autres phases seront moins pénalisantes puisque l'on reviendra à un fonctionnement « normal » des flux de circulation. La trémie souterraine devrait être achevée dans le courant du mois de juillet 2015.

Le maître d'ouvrage (Immochan) et ses maîtres d'œuvre demeureront attentifs à la sécurité publique et en particulier aux cheminements des piétons et des cyclistes aux abords des travaux. Les enfants du collège, des écoles ou des clubs pourront accéder en toute sécurité aux équipements.

Les accès au centre commercial seront profondément modifiés

→ Une nouvelle entrée vers le centre commercial :

les automobilistes venant de l'est pourront accéder, à terme, par une nouvelle voie depuis l'avenue Pierre-Mendès-France ; celle-ci longera l'actuel magasin Go Sport.

→ **La sortie du centre commercial**, au niveau des actuels feux tricolores sera profondément remaniée. Une trémie (passage inférieur à gabarit réduit) sera construite. Les automobilistes sortant du centre commercial et souhaitant se diriger vers l'est, Orléans ou le centre-ville de Saint Jean de la Ruelle, pourront emprunter, depuis le rond-point du centre commercial, une voie qui les conduira directement sur l'avenue Pierre-Mendès-France sans avoir à attendre aux feux tricolores comme actuellement. Cette voie passera sous le carrefour, en tunnel, et débouchera dans l'axe de l'avenue. C'est un gros chantier en perspective qui perturbera parfois la circulation sur l'axe Pierre-Mendès-France durant le 1^{er} semestre 2015. Le chantier aura recours à des méthodes modernes de fabrication, cadres préfabriqués de grande envergure. Il est prévu de travailler sur l'avenue Pierre-Mendès-France dès le 5 janvier prochain, afin de réaliser complètement le nouvel accès qui longera le magasin Go Sport.

La réfection de l'avenue Pierre Mendès France indispensable

Alors que les travaux d'extension du centre commercial ont débuté, il apparaît indispensable de prévoir la réhabilitation de l'avenue Pierre Mendès France, artère qui appartient au domaine de voirie de l'AggLO. C'est dans ce sens que le Maire et les élus de Saint Jean de la Ruelle qui siègent au conseil de l'AggLO ont demandé, lors du vote du projet d'agglomération, que cette avenue, au trafic important, et qui relie la rocade à la rue de la Mouchetière, soit refaite afin de s'harmoniser avec l'extension d'Auchan.

Une fois l'agrandissement du centre commercial réalisé, les consommateurs pourront profiter d'un site embelli, offrant davantage de stationnement aux accès repensés pour une meilleure fluidité de circulation.



Le réaménagement du Clos de la Jeunette a débuté

Les travaux d'aménagement définitifs du Clos de la Jeunette ont débuté. L'objectif de ces aménagements est de créer des espaces publics favorisant les cheminements doux et les liaisons sécurisées, piétons et cyclistes. Le projet comprend le chemin du Fromentin, de la rue Charles Beauhaire jusqu'à la rue de la Jeunette, où après enfouissement des réseaux aériens, la voirie sera refaite. La place Edith Piaf et le mail des Justes de France n'étaient pas, jusqu'à aujourd'hui aménagés de façon définitive. La ville attendait que les travaux de bâtiment du secteur soient suffisamment avancés pour engager une opération de voirie définitive. L'achèvement de l'EH-PAD Raymond Poulin marque cette étape. À terme, la Place Edith Piaf présentera un nouveau visage et la vitesse sera limitée à 20 km/h. Le plan de circulation sera quelque peu remanié. Les installations d'éclairage public seront adaptées et modernisées ; usage systématique d'éclairage par led. Un mobilier simple, robuste et comprenant des bancs, des bornes, une pergola complétera l'ensemble. Le coût global des travaux avoisinera 550.000 € TTC.



Réfection de la voirie rue de la Prairie

Les travaux de réfection de la rue de la Prairie ont débuté fin octobre. Il a été procédé à la réalisation de tranchées techniques pour le passage de réseaux ErDF, d'éclairage public ou de fibre optique réservée à l'usage des services municipaux. Ils se poursuivent par la confection des ouvrages de voirie eux-mêmes. Les travaux s'achèveront, sauf difficulté particulière, à la fin du mois de janvier 2015. Le projet s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine pour le quartier Salmorneries-Prairie, conventionné avec l'ANRU (agence nationale de rénovation urbaine). Trottoirs, chaussée, bordures, plantations, éclairage public seront entièrement rénovés ou remplacés. La rue deviendra un espace partagé où la vitesse sera limitée à 20 km/h avec priorité aux piétons et aux cyclistes. Des économies d'énergie sont réalisées grâce aux lanternes d'éclairage public à leds qui génèrent une faible puissance électrique. Le coût des ces premiers travaux de rénovation est de 251.000 € HT financés en grande partie par l'ANRU et la Région (dans le contrat régional d'agglomération). 41.000 € HT sont à la charge de la ville.



Les travaux s'accroissent au Domaine Arboria

Les travaux s'accroissent au Domaine Arboria, le nouveau programme immobilier de standing géré par Nexity et situé à l'angle de la rue Charles Beauhaire et du Mail des Justes de France. Le chantier laisse entrevoir l'importante superficie du projet privé qui sera construit. L'aménageur propose à la vente (ou location) des logements (allant du studio au 4 pièces) disponibles début 2016. La résidence Arboria se trouve à deux pas des commerces de la commune et à quelques minutes du centre-ville d'Orléans. Elle sera bordée d'un parc boisé classé qui a été acquis par la ville pour y faire un jardin public.



Locy-Diamants : la résidence prend forme

La construction de la future résidence Locy-Diamants, située rue des Diamants, dans le quartier des Chaises, progresse à vue d'œil et le 1^{er} étage est déjà élevé. La société Vallogis a engagé un programme de construction de 23 logements sociaux sur trois niveaux. Cette résidence sera entièrement conçue pour les personnes à mobilité réduite, avec ascenseur, parking en sous-sol. L'objectif étant de bâtir des logements adaptés, en priorité pour les personnes âgées habitant le quartier. L'ensemble immobilier devrait être livré fin 2015.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2015

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 21 février 2015. Vous pourrez ainsi recevoir la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel.

Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent et pourra vous proposer d'effectuer le recensement sur internet. Les résultats du recensement éclairent, entre autres, les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Les réponses restent confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

www.le-recensement-et-moi.fr

ACCUEILS PETITE ENFANCE, UN NOUVEAU SERVICE D'INFORMATION POUR LES PARENTS

Le Relais Assistantes Maternelles est ouvert à tous les parents désireux d'une information sur les modes d'accueil du jeune enfant à Saint Jean de la Ruelle. Il est joignable sur rendez-vous ou lors de permanences au 26, rue Raymond Gaudry. **Renseignements au 02 38 72 71 19.**

OBJETS TROUVÉS

Les personnes ayant perdu un objet sur le territoire de la commune peuvent se renseigner auprès de la police municipale où sont stockés (pendant un an) les divers objets trouvés.

Police municipale : allée des Dominicaines. Tel. 02 38 72 17 17.

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE RÉSEAU BUS-TRAM TAO LE 14 JANVIER

Keolis et l'AggLO vont à la rencontre des habitants. Une réunion publique, organisée par TAO, le réseau bus-tram de l'AggLO, aura lieu le mercredi 14 janvier à 19h30 à la Salle des Fêtes de Saint Jean de la Ruelle rue Bernard Million. Elle concerne la desserte des transports en commun sur le Secteur Nord Est et notamment la commune de Saint Jean de la Ruelle. Venez participer à ces échanges sur le réseau bus-tram 2012-2014 et sur les ajustements prévus en septembre 2015.

Depuis juin 2014, l'exploitant du réseau Tao réalise un diagnostic du territoire et de ses évolutions à venir (ainsi que du fonctionnement du réseau Tao depuis 2012). L'enjeu est de connaître l'usage réel et la performance du réseau, mais aussi les évolutions des besoins et attentes des habitants de l'AggLO.

Accès bus : 2 (arrêt 11 Octobre, 3 Mairie, 4 Anna Marly).
Site : www.reseau-tao.fr



Déploiement de la 4G de téléphonie mobile : des interférences possibles avec la TNT

L'utilisation d'Internet en mobilité s'est considérablement développée ces dernières années. Cette croissance se traduit par une multiplication conséquente du trafic sur les réseaux mobiles qui menace, à terme, de les saturer. Le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT. Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite, par câble ou fibre optique ne sont pas concernées par ces perturbations. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mise en place par l'ANFR. Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00.

Si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit de votre immeuble) il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut engager les travaux nécessaires au niveau des parties communes.

Pour plus d'information, le site de l'ANFR : www.recevoirlatnt.fr



Séance du 20 octobre 2014

>>> AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT AUX COMMUNES POUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Saint Jean de la Ruelle a bénéficié, pour l'année 2013-2014 d'un fonds d'amorçage destiné à accompagner financièrement les communes pour la mise en place et le développement d'activités périscolaires sportives, culturelles et citoyennes. Ce fonds a été prolongé pour l'année 2014-2015, dans le cadre de la généralisation de la réforme à l'ensemble des écoles. Le ministre de l'Éducation Nationale avait confirmé en Conseil des Ministres que ce fonds serait reconduit pour l'année scolaire 2015-2016, afin de garantir la pleine réussite de la réforme.

En octobre, le projet de loi de finances pour 2015 envisageait de ne plus maintenir cette aide pour la rentrée 2015. Devant cette décision, et dans un contexte économique difficile, où les collectivités voient leur dotations diminuer, la municipalité de Saint Jean de la Ruelle a adopté une motion, le 20 octobre, demandant au Gouvernement et aux parlementaires de maintenir le fonds d'amorçage pour l'ensemble des communes pour l'année 2015-2016 et de confirmer le principe de la pérennisation du financement des nouveaux rythmes scolaires. Fin novembre, lors du 97^e Congrès des Maires, le Premier ministre Manuel Valls a finalement annoncé aux élus que cette aide de l'État serait pérennisée au-delà des années 2015-2016.

Séance du 28 novembre 2014

>>> DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX EN 2015

Les orientations budgétaires ont été présentées lors de la séance du 28 novembre et les élus ont décidé, pour la 11^e année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition des habitants pour l'année 2015.

Le budget 2015, voté lors de la séance du 19 décembre, sera élaboré dans un contexte difficile dû à une forte baisse des aides de l'État aux communes (notamment la dotation globale de fonctionnement). Cette diminution est estimée à - 465.000 € par rapport

2014. Elle devrait se poursuivre pour atteindre 1.283.000 € en 2017 (soit - 1.396.000 € par rapport au montant perçu en 2014).

Malgré ce contexte budgétaire, la municipalité maintiendra ses priorités : à savoir, l'éducation, la jeunesse, la cohésion, l'emploi, l'attractivité de la ville ainsi que la proximité. Dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, la ville poursuivra ses efforts pour proposer aux enfants des ateliers de qualité leur offrant une ouverture sur le monde, et organisera de nouveau un carnaval (le 18 avril 2015). Les actions liées au programme de réussite éducative et celles à l'aide à l'insertion et à l'accès à l'emploi des jeunes seront toujours portées par la ville.

Maintien d'un service public de qualité.

La municipalité engagera en 2015 des mesures de simplification et de modernisation du service public afin d'améliorer la qualité des prestations rendues aux usagers.

Elle préparera le développement d'outils numériques et accompagnera ainsi la première phase de déploiement de la fibre optique sur le territoire de Saint Jean de la Ruelle. En 2015, 60% de la population aura accès à Internet haut débit. L'accès à Internet par liaison Wi-fi au sein de certains équipements municipaux sera effectif au cours de l'année à venir.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite :

la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité est programmée.

Embellissement de la ville, proximité :

les opérations de voirie se poursuivront notamment dans le secteur de la Vallée, rue Bernard Million et place Edith Piaf.

- Travaux de mobilité douce et de sécurisation des espaces publics.
- Embellissement des espaces verts (création du parc public rue Croix Baudu).



>>> FESTIVAL FESTIV'ELLES

Les élus ont approuvé la convention de partenariat entre les communes de La Chapelle Saint Mesmin, Ingré, Ormes et Saint Jean de la Ruelle en vue d'organiser le festival intercommunal intitulé «Festiv'elles » et qui se tiendra en mars 2015. Festiv'elles a pour but de faire écho à la Journée Internationale du Droit des femmes du 8 mars, à travers plusieurs manifestations, sur un thème précis. La première entrée artistique de ce festival sera l'époque baroque. Ce festival bénéficiera du soutien de la Région Centre dans le cadre du Projet artistique et culturel de territoire (PACT).

AGGLOMERATION

LE TERRITOIRE ET LES HABITANTS DE SAINT JEAN DE LA RUELLE DOIVENT ETRE PRIS EN COMPTE

Dans le cadre du débat relatif au projet d'AgglO, il était proposé la transformation de la communauté d'AgglO en une « commune nouvelle », engageant ainsi, sans aucune concertation, la remise en cause de l'existence même des 22 communes de l'AgglO qui pourraient ainsi être fusionnées en une seule grande commune. Considérant qu'une telle initiative, jamais débattue avec les communes et ignorant l'avis des citoyens, les élu(e)s de Saint Jean de la Ruelle ont voté contre le projet d'agglomération et ont rappelé que l'intercommunalité doit d'abord rester au service des communes et de leurs habitants. À cet égard, ils ont vivement regretté que des projets importants d'aménagement de Saint Jean de la Ruelle n'aient pas été pris en compte dans le projet d'agglomération. Regrettant le fait que la voirie structurante du futur quartier des Groues ne soit pas programmée, remettant ainsi en cause le projet d'éco-quartier des Groues sur ce mandat, les élu(e)s de Saint Jean de la Ruelle ont vivement insisté afin que soit prise en compte la nécessaire requalification de l'avenue Pierre Mendès France, dans le cadre des travaux d'extension du centre commercial des Trois Fontaines.



Par ailleurs, dans le cadre du vote du budget 2015, intervenu en conseil de communauté le 18 décembre dernier, les élu-e-s de Saint Jean de la Ruelle ont à nouveau estimé que ce budget ne respecte pas l'équilibre des territoires et se sont donc abstenus.

CHARTRE RELATIVE AU BON DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES CIVILES DE MARIAGE

Afin de garantir les conditions de solennité et de convivialité qui s'imposent lors de la cérémonie civile de mariage, les élus ont décidé d'adopter à l'unanimité une charte qui sera signée par les futurs époux et fera partie intégrante du dossier de mariage. Cette charte précise les règles, civilités et protocoles qu'impose un tel événement. Y sont également mentionnés le respect des lieux, les règles d'ordre public, de sécurité, de tranquillité à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle des mariages. Les futurs époux devront ainsi informer leur famille et amis, invités à cette cérémonie, des conditions de ce document.

Carnet de deuil

Roland Michy,



Roland Michy, ancien élu de la ville de Saint Jean de la Ruelle est décédé le 3 novembre dernier à l'âge de 81 ans, à Orléans. Né à Jarreau le 12 janvier 1933, il a vécu durant 44 ans à Saint Jean de la Ruelle, rue du Château d'eau. Élu conseiller municipal en 1995, il avait été réélu en 2001. Roland Michy avait fait sa carrière professionnelle dans le sec-

teur des travaux publics (d'abord comme chef d'entreprise puis salarié de l'entreprise Colas). Soucieux de mettre son expérience au service de la ville et de ses concitoyens, Roland Michy était très investi dans le secteur de l'aménagement et des travaux. Au cours des deux mandats comme conseiller municipal, il siégera avec beaucoup d'implication et d'assiduité dans les commissions aménagement, développement durable et travaux et au sein de la commission d'appel d'offres. Ceux qui ont siégé avec lui dans cette assemblée se souviennent de ses interventions parfois très techniques mais toujours pragmatiques et pleines de bon sens, sur les projets d'aménagement et notamment la voirie. Roland Michy était un élu engagé et exigeant pour sa ville et ses habitants. Ces dernières années, il était membre du conseil de quartier Ouest de la commune. Chacun avait un profond respect pour Roland Michy et son sens du devoir et de la responsabilité. Lors du conseil municipal du 28 novembre, le maire lui a rendu hommage, tout en ayant une pensée pour sa famille, et particulièrement son épouse Liliane Michy, également très impliquée dans la vie locale et associative, notamment au sein de l'amicale des anciens. Les élus et l'assistance ont ensuite observé une minute de silence à la mémoire de Roland Michy.

Lucien Chapron



Lucien Chapron, Président de la FNACA et de l'Amicale des Anciens Combattants de Saint Jean de la Ruelle est décédé à l'âge de 76 ans le 8 décembre dernier à l'issue d'une longue maladie.

Né à Neuville aux Bois, Lucien Chapron, après un apprentissage en mécanique, et une fois démobilisé devient mécanicien poids lourds, puis chef des ventes au sein des Établissements Lapauze. Il s'installe à Saint Jean de la Ruelle, dans le quartier des Chaises, dans les années 70 et y sera un citoyen actif. Outre son engagement dans le milieu sportif, Lucien Chapron oeuvrera activement au Comité FNACA de Saint Jean de la Ruelle dont il est le trésorier. Il en deviendra le président en 2013, succédant à Pierre Morin. Depuis 2012, il assurait également la présidence de l'Amicale des Anciens Combattants de Saint Jean de la Ruelle, après en avoir été le secrétaire. Homme discret, modeste, Lucien Chapron a joué un rôle actif dans la valorisation du monde combattant. Avec courage, et malgré la maladie, il est resté fidèle à ses engagements, fidèle au devoir de mémoire auquel il était très attaché, ne manquant aucune des célébrations patriotiques, dont il était depuis plusieurs années, le « maître de cérémonie ». Le conseil municipal lui a rendu hommage au cours de sa séance du 19 décembre, en observant une minute de silence à sa mémoire.

À propos du Domaine de la Petite Espère

Malheureusement, ce domaine apprécié, se voit l'objet d'actes délictueux... L'ensemble des résidents s'inquiètent en effet depuis bientôt six mois : un cambriolage est répertorié chaque mois qui passe. Toutes les tranches d'âge sont présentes (actifs et retraités), personnes seules, (notamment des femmes) de jeunes couples avec des enfants en bas âge, la preuve que ce quartier dans sa diversité est représentatif de la population de notre commune. Outre les cambriolages, la vitesse excessive avenue de la Petite Espère (voie de circulation rectiligne) est devenue le quotidien de nombreux conducteurs, tout particulièrement le matin et le soir (les heures de rentrée et sortie des classes) L'augmentation de la circulation due à la création de la ligne de tram aggrave ce problème. Les incivilités envers des résidents désirant profiter des espaces verts et jardin commun du Domaine. Actes de vandalisme gratuits sur une clôture extérieure d'un espace vert mitoyen avec le parc de stationnement Chemin de Chaingy... une action de « car-jacking » rue de Marmogne côté de Saint Jean de la ruelle. Quel avenir pour ce quartier sud-ouest ! Il est temps de mettre un terme à ce phénomène. Ce n'est pas la première fois que ce quartier est ciblé, déjà durant les années 2011 et 2012. L'année 2013 fut calme. Et 2015 ? Les autorités doivent prendre conscience et mettre en place les mesures qui s'imposent, afin que les règles soient respectées. Mais, ce constat peut être étendu à l'ensemble de notre commune... c'est notre « vivre ensemble » que nous évoquons ici ... chacun doit prendre conscience que ce vivre ensemble dépend également de chacun d'entre nous, de notre responsabilité individuelle, nous sommes tous concernés... Henri Lacordaire écrivait... Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et la serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. Nous vous souhaitons de belles fêtes...

Antoinette Parayre, « Au cœur des Stéoruellans ».

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

• Un permis de construire modificatif a été signé pour la propriété Grisson ; le bâtiment principal vient d'être détruit. Grâce à ce permis, il y aura des disparitions de garde-corps, la diminution d'ouvertures du mur rue Charles Beauhaire etc... Les premiers acheteurs ne devraient-ils pas être dédommagés puisqu'ils n'auront pas ce qu'ils avaient acheté... Je les invite à consulter ce permis au Centre Technique Municipal.

• J'ai été interpellé par des habitants qui ne trouvent plus le local de la Médiation Familiale. Il n'est plus en face de notre local de travail à la Petite Écale. C'est la CPAM du Loiret qui leur a permis de retrouver cette structure du CCAS qui se trouve désormais dans les locaux même de ce dernier, rue du Petit Chasseur. Voilà un service qui rendait bien des services qui a, discrètement, été démantelé. Pourtant tous les documents issus du CCAS indiquent toujours qu'il se trouve à la Petite Éscale, rue Raymond Gaudry...

Mireille ENDT - Claude HUYGHUES DES ETAGES

« Une nouvelle équipe, un nouveau cap »

Les finances locales asphyxiées

Le budget 2015 de notre ville va se trouver amputé d'environ 15 % de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État. Cela résulte de la volonté du gouvernement de faire payer aux plus fragiles les cadeaux au grand patronat : 50 milliards en moins, dont 11 milliards pour les collectivités locales, mais 40 milliards distribués aux grands groupes qui en profitent pour licencier et s'en mettre plein les poches, comme Auchan qui reçoit 100 millions cette année, et envisage de supprimer 800 emplois ! Pour notre ville, le personnel communal va encore diminuer, ne pas être remplacé, donc manquera pour assumer un bon service public. Les subventions au CCAS et aux associations vont être rognées, aux dépens là encore des plus fragiles d'entre nous. Le Front de Gauche propose d'autres solutions pour assurer la continuation du service public utile à tous : arrêter les cadeaux somptueux au grand patronat, refonder la fiscalité pour que l'argent serve utilement.

Thierry Berthélémy, élu « Front de gauche ».

l'info

Zéro pesticide dans le respect de l'environnement



Dans le cadre de son investissement dans la promotion du développement durable, la ville a signé en octobre 2006, la charte zéro pesticide. C'était une des premières villes signataires dans le Loiret. Elle s'est réengagée dans cette opération en octobre 2012. En décembre 2010, la ville a élaboré son Agenda 21 qui intègre également cette charte. Menée en partenariat avec les Naturalistes

orléanais, la Fredon Centre (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) et les Jardiniers de France, cette opération « Zéro pesticide » présente différents objectifs : protéger l'environnement, notamment les milieux aquatiques, ainsi que la santé publique; promouvoir des méthodes alternatives à l'usage de pesticides dans l'entretien des diverses emprises dépendant de la commune, et inciter d'autres utilisateurs (professionnels et particuliers) à limiter puis renoncer totalement à l'utilisation de pesticides. à ce jour, plus de 20 communes du Loiret sont signataires de cette charte (et une centaine de villes en Région Centre). Depuis plusieurs années déjà, le service des espaces verts de Saint Jean de la Ruelle s'efforce de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires. Aujourd'hui, l'usage de ces produits a diminué d'environ 90% depuis l'engagement de la ville dans cette opération. à noter que les premières dispositions de la loi Labbé (du 6 février 2014) entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et vont interdire à toutes les collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics, les lieux de promenade et les forêts.

Nouvelle enseigne
Générale des services

C'est la 1^{ère} dans le Loiret, la 36^e créée en France. Didier Fromentin, le gérant, et son équipe, proposent des services aux particuliers, aussi bien pour les personnes âgées et/ou dépendantes, qu'aux actifs. Ici, c'est l'humain qui prime et les domaines d'action sont diversifiés : auxiliaire de vie, ménage, repassage, garde d'enfants, jardinage, cours à domicile... L'agence est en cours d'agrément pour les services aux personnes dépendantes.

Générale des Services : 30, rue Charles Beauhaire.
Tel : 02 38 23 51 66 ou 0800 77 77 00 (numéro vert)
www.generaledesservices.com

l'info

INSERTION

Garage social de la
régie RESPIRE :
faire entretenir son véhicule
à moindre coût

Ouvert depuis début 2012, le Garage social a la double mission d'embaucher des personnes en réinsertion sociale mais aussi de permettre aux particuliers ayant de faibles revenus de pouvoir faire entretenir ou réparer leur véhicule à moindre coût. Une activité non négligeable quand on sait que la mobilité est un des facteurs essentiels pour la recherche d'emploi et que posséder une voiture est parfois indispensable. « Ce garage est ouvert à tout le monde et pas seulement aux bénéficiaires des minimas sociaux », précise Jean-Marc Borot, Directeur de RESPIRE. Nous effectuons tous types de réparations sur les véhicules dits « anciens » mais nous ne nous substituons pas à un garagiste classique et ne faisons pas concurrence aux professionnels de l'automobile. Il faut toutefois préciser que le garage social est reconnu d'intérêt général. Nous acceptons donc les dons de voitures, de la part de particuliers ou d'entreprises, et en contrepartie nous leur remettons une attestation fiscale déductible des impôts ».

Afin d'accéder aux services de réparation
et d'entretien de véhicule, il faut :

- Pour les demandeurs d'emploi, se rapprocher de son Pôle Emploi, Mission locale, CCAS ou Assistant(e) social(e)
- Pour les personnes salariées, s'adresser à la Régie de quartier RESPIRE, sur rendez-vous. Conditions : ne pas percevoir plus du SMIC pour une personne seule ou 1,5 SMIC pour un couple (marié ou pacé).
- Cette prescription vous fait bénéficier d'un diagnostic gratuit.
- Garage social : 26, rue des Marchais.
Réfèrent : Malmoud Ouchiha 02 38 72 70 13 (le matin)
- Courriel : mecanique@respire.org - Site : respire.org

MUSIQUE

Un orchestre à l'école François Mitterrand

Après le succès rencontré depuis deux ans par l'orchestre à l'école créé à l'élémentaire Paul Doumer, la ville de Saint Jean de la Ruelle, en partenariat avec l'Education nationale, a décidé de renouveler cette activité. C'est année

c'est au tour des 24 élèves de la classe de CE2 d'Anne-Marie Lizé, de l'école François-Mitterrand, de découvrir cette activité musicale. Ces élèves seront formés à la pratique instrumentale par cinq professeurs du conservatoire de Saint Jean de la Ruelle. Le 16 octobre, les instruments de musique (violons, altos, violoncelles et contrebasses) ont été prêtés gratuitement aux enfants. Les instruments ont été remis en présence, notamment, de Ludovic Deschamps, adjoint à la culture, Thierry Hérold, inspecteur de l'Education nationale, Virginie Pinsard, conseillère d'éducation et des parents. Un petit concert des professeurs a enchanté l'assistance. Les enseignants interviennent ainsi à l'école sur le temps scolaire pour encadrer cette activité musicale qui sera ponctuée de deux concerts de fin d'année, dont la rencontre départementale des 12 orchestres à l'école existant dans le Loiret.



Démocratie participative : être acteur dans sa ville pour mieux vivre ensemble

La vie citoyenne et la démocratie participative sont créatrices de lien social et moteurs du « mieux vivre ensemble ». À Saint Jean de la Ruelle plusieurs dispositifs, déjà existants ou nouvellement mis en place vont permettre de renforcer le dialogue et de fédérer la population autour de projets communs et d'intérêt général.

Création d'un conseil de la laïcité et du vivre ensemble

Vivre ensemble de façon fraternelle et solidaire, dans le respect des opinions et des croyances de chacun constitue le fondement même de la République française. Cet enjeu s'exprime de façon très concrète à l'échelle de la commune. Ainsi depuis de nombreuses années, Saint Jean de la Ruelle regroupe des citoyens représentant une diversité de cultures et de différentes religions. Dans la tradition de la République française, la commune s'efforce d'être le lieu où cohabitent en toute harmonie les concitoyens. Dans ce contexte, il est apparu essentiel de rappeler l'attachement de la ville à la laïcité comme règle de vie commune et sa volonté de vivre ensemble dans le respect de la diversité des origines, des trajectoires, des croyances et des pensées de l'ensemble de la population stéoruellane.

Ainsi, lors de sa séance du 28 novembre, le conseil municipal a décidé de créer un « conseil de la laïcité et du vivre ensemble » qui sera une instance de dialogue s'appuyant sur le principe de la laïcité. Conseil de la laïcité et du vivre ensemble sera un lieu de réflexion et d'échanges qui fixe le cadre nécessaire au débat dans un esprit de rassemblement. Il concerne ceux qui animent des communautés spirituelles, celles et ceux qui font vivre la République, celles et ceux qui réfléchissent à la question du fait religieux et de la liberté de conscience mais encore celles et ceux qui représentent les divers courants politiques et associatifs de la ville.

Le conseil de la laïcité et du vivre ensemble est un organe consultatif. Il a pour mission de faire vivre la laïcité dans la cité et d'éclairer la municipalité sur des questions qui relèvent des conditions du vivre ensemble dans les lieux de vie sociale et collective existants dans la commune. Il est un lieu d'échanges permettant aux différentes communautés religieuses et spirituelles de la ville de se connaître en s'assurant d'un respect mutuel dans le cadre des lois de la République et du principe de la laïcité. Il émet des avis et assure une fonction de veille sur les conditions des pratiques et attentes des habitants, notamment

sur la question des conditions d'exercice des cultes. Il entend œuvrer par le dialogue dans un esprit de rassemblement sur toutes les questions qui intéressent la laïcité et le vivre ensemble et peut pour cela proposer toute initiative permettant de faire participer les citoyens à la réflexion.

Le Conseil Stéoruellan des enfants

Être citoyen ou citoyenne cela s'apprend dès l'enfance. Apprendre à débattre sur des sujets concernant sa ville (améliorer le « vivre ensemble », préserver l'environnement, nouer des relations intergénérationnelles et s'investir autour du handicap, etc.), prendre collectivement des décisions, toucher du doigt la vie démocratique d'une collectivité : le Conseil Stéoruellan des enfants (CSE), mis en place par la ville, est composé d'enfants de cours moyens désignés dans leurs établissements scolaires, sur la base du volontariat. Le CSE comporte plusieurs groupes de projets. Il est également associé aux commémorations patriotiques et au devoir de mémoire. Encadré par un(e) élu(e) et deux animatrices, le CSE, qui fêtera ses 25 ans en 2015, vient d'être renouvelé. Il est composé de 29 jeunes (19 filles et 10 garçons) qui siègeront tout au long de cette année scolaire 2014-2015.



Le 15 novembre, les jeunes élus ont présenté leur programme aux élus adultes, dont le maire Christophe Chaillou, entouré de plusieurs adjoints et conseillers municipaux. Après avoir échangé leurs points de vue, les jeunes se sont fixé deux objectifs (« agir sur les comportements » et « visiter pour mieux comprendre ») et ont décidé de se consacrer à quatre thèmes : solidarité-rencontre, prévention santé, se souvenir-commémorer, et l'écocitoyenneté (déplacements doux et propreté dans la ville).

Toujours investi dans les cérémonies commémoratives, afin de faire perdurer le devoir de mémoire, les jeunes envisagent de visiter des musées mémoriaux (comme le Cercil), continuer à s'impliquer dans l'organisation du centenaire de la guerre 1914-1918 et préparer les 70 ans de la Victoire de 1945. Le CSE participera également au carnaval, prévu le 18 avril 2015.

Mise en place de conseils citoyens

Dans le cadre de la réforme de la politique de la ville de février 2014 et l'élaboration des nouveaux contrats de ville, l'Etat a décidé de créer de nouvelles structures de démocratie participative : les conseils citoyens. La mise en place de ces instances dans l'ensemble des quartiers prioritaires a pour objectif de conforter les dynamiques citoyennes existantes. Saint Jean de la Ruelle compte ainsi deux quartiers prioritaires dont les périmètres ont été définis, un au nord et un au sud de la commune. Deux conseils citoyens seront donc créés d'ici la fin juin 2015 : le Conseil citoyen des Chaises et le Conseil citoyen des Trois Fontaines. Chaque conseil citoyen comprendra deux catégories de membres : d'une part des habitants du quartier concerné et d'autre part des représentants d'associations et acteurs locaux. Il doit également tendre à être représentatif des différentes composantes de la population du quartier. Il doit plus particulièrement permettre de donner une plus grande place aux jeunes et renforcer ainsi leur participation à la vie démocratique. Une première réunion de mise en place de ces conseils sera organisée fin janvier-début février.

Un forum citoyen au printemps 2015

La municipalité mène actuellement une réflexion sur l'évolution des conseils de quartiers et envisage d'organiser un forum citoyen au printemps 2015 en y invitant un large public (habitants, associations, commerçants...) afin de faire progresser ces structures. Pour mémoire, la ville compte cinq conseils de quartiers : centre, nord, sud, est, ouest. Les conseils de quartier nord et sud ont été réunis début décembre par la municipalité afin, notamment, d'être informés de la création, dans leur secteur, des futurs conseils citoyens (lire par ailleurs). Les trois autres conseils de quartiers se réuniront courant janvier. Des points-étape de l'Agenda 21 (élaboré en décembre 2010) sont également présentés régulièrement en réunion publique afin d'informer la population sur les engagements réalisés et les projets en cours.

AMÉNAGEMENT

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglo : exprimez-vous !

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme de planification stratégique, qui détermine un projet de territoire à l'échelle de plusieurs communes. Il met en place des actions permettant de soutenir et d'encadrer le développement du territoire. Le SCoT Orléans Val de Loire est étudié pour les 22 communes, soit 273.878 habitants répartis sur un territoire de 335 km². L'Agglo dispose d'un SCoT depuis 2008. Ce premier document a permis de planifier des projets d'envergure tels que la ligne B du tramway, le projet Loire Trame Verte, l'aménagement des berges de Loire, l'extension du Parc Technologique Orléans Charbonnière, l'hôpital et Pôle santé Oréliance, etc. Le 8 juillet 2014, l'Agglo a décidé de réviser son SCoT en cohérence avec les exigences des lois Grenelle (environnement) ALUR (logement, immobilier). Cette révision se fera en 2017 et il sera question de définir l'agglomération de demain... et pour les 20 ans à venir ! Avant cette échéance, la population sera consultée et peut d'ores et déjà s'exprimer, notamment à travers un sondage, jusqu'au 18 janvier 2015.

Les objectifs de la concertation sont de participer à la réflexion du SCoT et de croiser les points de vue.



Le public peut :

- S'informer sur le SCoT sur le site web de l'Agglo www.agglo-orleans.fr et participer au travers du sondage grand public.
- Participer aux réunions publiques.
- Suivre les actualités du SCoT sur la page Facebook Orléans et son Agglo.
- Poser ses questions et donner son avis par mail : scot@agglo-orleans.fr
- Consulter le dossier du projet, régulièrement actualisé, à l'accueil de l'Agglo aux jours et heures d'ouverture de l'Agglo
- Être tiré au sort sur liste électorale pour participer aux ateliers citoyens.

Les habitants seront sollicités lors des différentes étapes d'élaboration des documents composant le SCoT (rapport de présentation, comprenant le diagnostic du territoire, l'analyse environnementale, la justification des choix retenus, le projet d'aménagement et de développement durable, etc.)

Pétanque : le plein de trophées

L'année 2014 s'est terminée en beauté pour l'Amicale Pétanque Stéoruellante qui, comme chaque saison, a organisé ses traditionnels masters au boudrome des Dix-Arpents. Après la compétition féminine (16 novembre), le club présidé par Bernadette Carton a accueilli plusieurs champions lors du master masculin (13 décembre) avant de conclure l'année par la Coupe de Noël (20 décembre) où 75 équipes étaient engagées.



3 heures de VTT très disputées

Les traditionnelles « 3 heures de VTT stéoruellanes » organisées aux Queues de Forêt par Saint Jean de la Ruelle Cyclisme, club présidé par Jean-Luc Robillard, se sont déroulées le 16 novembre. Cette 21^e édition a attiré des coureurs confirmés et habitués comme Patrice Esnault. Au final, l'équipage Perruche-Nicolas (AS Ménestreau) s'impose en 3h13'58" devant le duo Joly-Caladen (UCO/USM Montargis) et l'équipe Patour-Chevallier (UCO).



Roller : 80 participants au challenge indoor course du Rocs

Des minis aux vétérans, plus de 80 participants venus de la région (Loury, Chartres, Châteauroux, Montluçon, etc) ont concouru, le 30 novembre au gymnase Maurice-Millet, pour le Challenge indoor de course du ROCS (Roller olympique club sport) dont la section est présidée par Eric Chapelle. Certains coureurs se préparaient pour les qualifications aux championnats de France à Lardy (Essonne) et Beauvais (Oise) en espérant participer à la finale de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) début février 2015.



Exposition « Croq' histoires et galipettes »

Du 27 janvier au 14 février
Dans les 3 bibliothèques
Entrée libre.

Cette exposition réalisée par l'association « Livres Jeunesse en Fête » présente douze doubles pages d'albums géants sur le thème de la vie quotidienne de l'enfant : la toilette, les bêtises, les cauchemars, les doudous... Elle est complétée par une sélection de livres sur ces thèmes.



Histoires pour les tout-petits

Les mercredis 7 janvier et 4 février
Dans les 3 bibliothèques à 10h30
Entrée libre.

Eh oui, les livres c'est bon pour les bébés ! Découvrez ce rendez-vous à destination des plus petits lecteurs (pour enfants de 1 à 3 ans, sauf le 4 mars : jusqu'à 5 ans).



Atelier jeux vidéo

• Les mercredis 7 janvier, 4 février et 4 mars à 14h30
Bibliothèque du Chat Perché
Sur inscription.

• Les samedis 10 et 24 janvier à partir de 14h00 - Bibliothèque Colette Vivier Entrée libre.

La bibliothèque du Chat Perché propose aux petits et aux grands de se retrouver autour des jeux vidéo sur WiiU et Playstation 3. Ambiance et convivialité au menu.

Concert de Nouvel An

Samedi 24 janvier à 19h00 - Église Saint-Jean Baptiste

Par l'orchestre à cordes cycles 2 et 3 du conservatoire et l'orchestre de l'école de musique de Chaingy. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Ce concert sera redonné le dimanche 25 janvier à 15h30, église de Chaingy.

Joseph D'anvers

Pop-Rock / Chanson française

Vendredi 16 janvier à 20h30 - Salle de Spectacles

Location : 14,20 € TP / 12,20 € TR - Sur place : 16,20 € TP / 14,20 € TR

Joseph d'Anvers présentera sur scène son 4^e album « Les Matins Blancs ». Sur ce dernier album, on trouve des collaborations prestigieuses avec notamment Dominique A, Miossec et Lescop.

En 2005, il crée son projet solo et sortira trois albums Les choses en face, Les jours sauvages, et Rouge Fer, tous portés par la critique élogieuse. S'en suivent de longues tournées en France et à l'étranger. Des Francofolies à Solidays, de la Cigale à l'Elysée Montmartre, de la Suisse au Japon, il se produit sur scène depuis 2006, avec plus de 200 concerts à son actif.



En première partie
Kinoko
Chanson (Bourges)



Ronde d'histoires pour grandes oreilles

- Bibliothèque du Chat Perché - Les mercredis 14 janvier et 11 février à 14h30
 - Bibliothèque Colette Vivier - Les mercredis 21 janvier et 18 février à 15h30
 - Médiathèque Anna Marly - Les samedis 24 janvier et 21 février à 15h30
- Entrée libre.

Des histoires pour les plus grands, de 4 à 104 ans !

Les matinées du numérique

Le jeudi matin entre 10h00 et 12h00 - Médiathèque Anna Marly

L'Espace Public Numérique de la médiathèque vous permet d'améliorer vos compétences en informatique. Renseignements et inscriptions au 02 38 79 03 66, ou par mail à mediatheque.sectionmultimedia@ville-saintjeandelaruelle.fr

- 8 janvier : Passer une annonce sur un site
- 15 janvier : Créer sa boîte mail / envoyer un mail
- 29 janvier : Bien surfer sur Internet
- 5 février : Excel niveau 1
- 12 février : Excel niveau 2
- 19 février : Ranger nettoyer son ordinateur
- 12 mars : Word niveau 1
- 19 mars : Word niveau 2
- 26 mars : PowerPoint





Klô Pelgag (Canada)

Chanson / Pop Symphonique

Vendredi 6 février à 20 h 30 - Salle de Spectacles

Location : 14,20 € TP / 12,20 € TR
Sur place : 16,20 € TP / 14,20 € TR

« Dernière révélation en provenance du Québec, Klô Pelgag déboule dans le paysage francophone avec un atout majeur: son premier disque sonne comme rien de déjà entendu auparavant. Son univers musical érudit, aux arrangements très écrits, fait penser à Kurt Weil entre mille autre choses (la chanteuse revendique en vrac Debussy et Zappa). Ses textes sont de jolis petits contes absurdes et cruels. » Libération

Club lecture de la médiathèque

Samedi 31 janvier à 15 h 00
Médiathèque Anna Marly
Entrée libre.

En une heure top chrono, venez découvrir les nouveautés et les essais du moment. Une présentation dynamique des livres avec des vidéos.



Exposition « L'Heure du thé »

Du 3 au 28 février
Médiathèque Anna Marly - Entrée libre.

En clin d'œil à la manifestation « Thé et chocolat », organisée par le Conservatoire, la médiathèque propose cette exposition, composée de 10 panneaux. Le thé est le symbole de voyages exotiques autant que de convivialité, de raffinement extrême autant que de détente, il présente un attrait constant à travers les siècles et les civilisations.

Exposition mise à disposition par la Médiathèque départementale du Loiret



« Thé & Chocolat »

Samedi 7 février à 16 h 00
Salle de Spectacles

Spectacle-goûter par les élèves du conservatoire sur le thème « Dansons en musique » Comme chaque année, les élèves du conservatoire vous proposent un concert festif entrecoupé de pauses-goûter. À cette occasion, le public sera invité à danser accompagné par les musiciens.

Heure musicale

Mardi 17 février à 18 h 30 - Auditorium de la Maison de la Musique et de la Danse - Entrée libre.

Heure musicale des élèves du conservatoire.

Mina Tindle

Chanson / Folk

Vendredi 13 février
à 20 h 30
Salle de Spectacles

Location : 14,20 € TP / 12,20 € TR
Sur place : 16,20 € TP / 14,20 € TR

Coup de cœur du public et de l'équipe lors de son premier passage en 2013 à Saint Jean de la Ruelle, Mina Tindle est de retour pour nous présenter son deuxième album « Parades ». Une pop-folk aérienne, lumineuse toujours empreinte de cette tendre poésie dont Pauline de Lassus a le secret.



En première

partie
Lidwine

Chanson / Folk

